la cgt
Transports 06

Syndicat CGT des Rapides Côte d'Azur

Comme la corde soutient le pendu ...

Victime de leurs propres turpitudes qui se font jour, les calamars cafouillent surtout leur leader ... et perdent leur sang froid.

Depuis plus de deux ans, ce *leader bonimenteur* trompe le personnel par ses provocations avec des arguments mensongers. Il donne à des illusions un caractère authentique et contourne les possibilités de clarification en usant de supercherie.

Son bilan ? Dérisoire, mais **ses intérêts personnels bien entretenus !**

Sa défense des salariés ? C'est charger... en faisant mine d'aider et puis c'est la récupération ! **Comme la corde soutient le pendu...** En général, les salariés qui leur font confiance finissent **carbonisés !** Ils mentent tellement qu'ils les plombent graves.

Le dernier discours en public du *leader bonimenteur* est édifiant. On sent la haine, le mépris, puis une dénonciation nominative et une injure à caractère homophobe.

Leurs propositions et revendications ? Faites-nous confiance, demain on rase gratis !

Leurs acquis à préserver ! C'est d'accoler les heures de délégation aux repos (notamment week-ends prolongés), prise d'heures de délégation le samedi, les jours fériés et même pour couvrir les sanctions disciplinaires. Il parait même que des heures de délégation « groupe » ont été utilisées abusivement pour un mariage ? Pris la main dans le sac, où en est-on ?

Par contre, le bilan CGT des deux dernières années ressort à suffisance des NAO 2010 et 2011 ainsi que des procès verbaux du comité d'entreprise.

Depuis dix ans, les salaires et primes ont continuellement progressé. La majorité du personnel a participé aux actions sauf les « calamars » qui encaissent parce qu'ils jouent perso, ces ringards !

<u>Sur la prime d'intéressement</u>.

Le *bonimenteur* nous parle d'une « prime d'intéressement revue à la baisse ». Apparemment, ce spécialiste en droit social (en illusions plutôt) n'a pas encore compris que cette prime présente un caractère **aléatoire** et résulte d'un calcul lié aux résultats et performances de chaque entreprise. Elle peut être à 0.

Pour RCA, l'intéressement résultait de l'accord triennal du 29 juin 2006 (exercices 2006, 2007 et 2008) qui prenait fin.

La fusion Broch/RCA est intervenue au 1er janvier 2009.

Pour l'intéressement 2008 (payé en 2009), la valeur de la part maximale versée pour chaque ex-salarié Broch s'élevait à 585,70 € (selon leurs propres modalités) tandis que celle de RCA était à 810,20 €, toutefois, il fallait y ajouter 790,00 € de prime d'efficience (ex-résultats).

Pour l'intéressement 2009 (payé en 2010), il résultait de l'accord triennal du 29 juin 2009 (exercices 2009, 2010 et 2011) qui expirera à la fin de l'année. Un des critères a été âprement négocié pour permettre aux ex-Broch d'être à égalité avec RCA. La valeur de la part maximale versée s'élevait à 1 349,35 € :

- les ex-Broch (Dépôt Ouest) sont donc passés de 585,70 € à 1 349,35 € (+ **230%**) ;
- les RCA se sont maintenus dans l'ensemble grâce à la diminution des charges sociales.

La règle de la solidarité a été respectée par la CGT. Les « calamars » de RCA Est étaient verts de rage.

Pour l'intéressement 2010 (payé en 2011), la valeur de la part maximale versée ne s'élevait qu'à 1 136,53 €, compte tenu d'une perte d'environ 59 800 € sur l'année précédente alors que le nombre de parts était croissant avec l'incorporation du personnel « Véloway », sous contrôle RCA.

La règle de la solidarité a été de nouveau respectée par la CGT. L'intérêt général préservé.

En tout état de cause, sachez que l'intéressement est toujours aléatoire et qu'on ne peut jamais le revoir à la baisse ou à la hausse. C'est un calcul fait selon des modalités précises. Le faire croire, dénote de la part du *bonimenteur* une totale méconnaissance des règles applicables.

S'il fait partie de la prochaine négociation, bonjour les dégâts ! Il est vraiment nul.

Mais, ne vous en faites pas pour notre *bonimenteur* son salaire global sur les deux dernières années a bien augmenté !

ATTENTION

Les « calamars » vous parlent de la nouvelle délégation qui va arriver pour 8 ans.

Ils ne s'en sont jamais préoccupés de l'appel d'offre ni du règlement de consultation.

Ils veulent contrôler et vous informer objectivement de tous les pièges à venir.

Ils vous prennent pour des gogos

Heureusement que la CGT a vérifié et exigé que la liste du personnel affecté RCA et dédié à l'exploitation de la DSP actuelle et les engagements à reprendre dont les accords d'entreprise existants y soient mentionnés.

Ils n'ont rien vu venir, comme d'habitude.

Mentir et berner le personnel, c'est leur raison d'être !